



ECOLE SAINTE-MARIE DES BOURDONNAIS

40, rue des Bourdonnais

78000 VERSAILLES

Tél : 01 39 50 19 83

ANNEE SCOLAIRE 2024 / 2025

JUSTIFICATIF DE DOMICILE

**OBLIGATOIRE !
2 septembre 2024**

Chers Parents,

Les services de la mairie de Versailles exigent que nous leur fournissions un justificatif de domicile (facture EDF, facture de téléphone, quittance de loyer, ...),

pour chaque enfant versaillais.

Il est donc IMPERATIF que, dès le 2 septembre, vous déposiez au secrétariat une photocopie d'un de ces documents.

Avec nos remerciements anticipés,

I. SAMIE, CHEF D'ÉTABLISSEMENT